

FONDATION SAINT-CYR

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

Mot du Président	3
Chapitre 1 : les activités de recherche	5
La chaire Grands Enjeux Stratégiques Contemporains	6
La chaire « Soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille »	8
La chaire Cyberdéfense et Cyber sécurité	10
La chaire « Intelligence Artificielle »	12
Le projet ANR « DRIFT-FH »	14
Projets divers	16
Chapitre 2 : les activités de rayonnement	17
La remise des prix Incuba Terre	18
Chapitre 3 : la gouvernance et les ressources humaines	19
Membres du conseil d'administration	20
Evolution des ressources humaines	21
Chapitre 4 : la situation financière	22
Le fonctionnement	23
Le résultat financier	24
Les produits de fonds dédiés	25
Les charges de fonds dédiés	26
Le résultat	31
Annexe : bilan et compte de résultat 2023	

LE MOT DU PRESIDENT



Après trois années consacrées à la consolidation des acquis et au développement de l'activité de recherche, la Fondation Saint-Cyr voit ses efforts récompensés en 2023 avec un résultat d'exercice et des perspectives qui portent les fruits de ce travail de longue haleine. L'accroissement notoire des programmes et chaires de recherche soutenus, qu'ils soient renouvelés ou créés, allié au développement de notre réseau de partenaires tant industriels qu'académiques témoignent du dynamisme et de la notoriété accrus de notre Fondation.

La mise en œuvre en 2023 des trois conventions majeures signées fin 2022 illustre parfaitement cette dynamique. Ainsi, la chaire Safran renouvelée (Soldat augmenté) a vu d'emblée le recrutement de deux nouveaux doctorants tandis que la chaire Thales (Cyberdéfense - Cybersécurité), également renouvelée, a permis le recrutement d'un doctorant en début d'année, une deuxième thèse ayant d'ores et déjà été validée sur le principe. Parallèlement, les travaux de la nouvelle chaire "Intelligence artificielle", fruit d'un partenariat avec Naval Group et Nexter, ont débuté avec le recrutement d'un post-doctorant. Par ailleurs, le cycle de conférences 2023 de la chaire "grands enjeux stratégiques contemporains", dirigée par Louis Gautier, a de nouveau remporté un grand succès. Pour sa part, le projet DRIFT-FH (*"Digitalisation : Risques, incertitudes et fragilités des technologies en lien avec le facteur humain"*), remporté auprès l'Agence Nationale de la Recherche en 2021, a réalisé sa deuxième année de travaux et permis à la Fondation de signer une nouvelle convention de partenariat pour 4 ans avec la Banque Française Mutualiste, très intéressée par ce programme. Enfin, toujours attentif au soutien des initiatives portées par les enseignants chercheurs du CReC Saint-Cyr, la Fondation continue d'apporter son concours à plusieurs projets d'origines différentes.

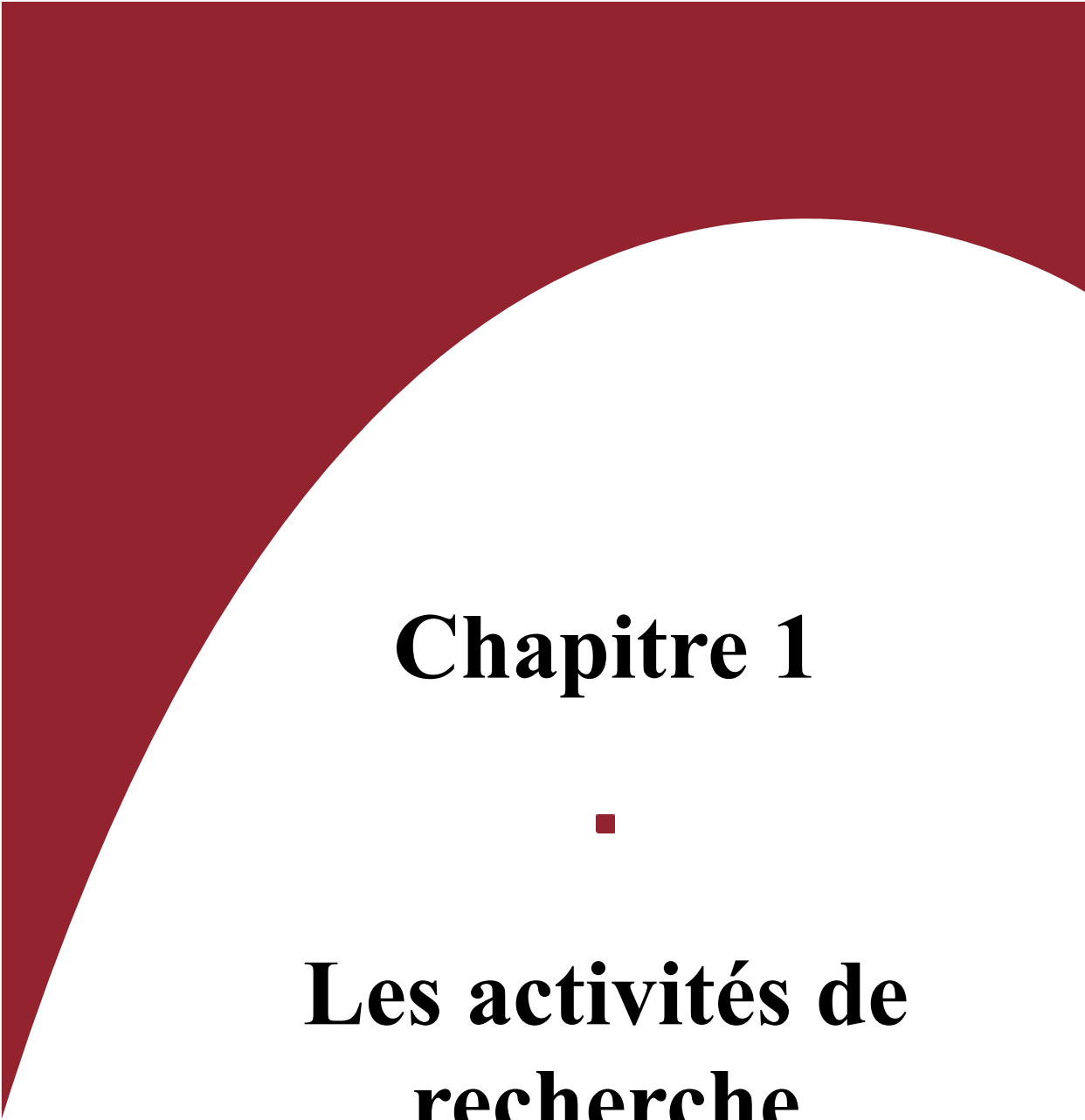
Sur le plan financier, ce regain d'activité permet d'afficher un résultat très satisfaisant, à hauteur de 57 K€. Il est en particulier le fruit d'une forte augmentation des entrées de fonds dédiés (+ 155 %) et, partant, du volume des frais de gestion et frais spécifiques¹ générés. Par ailleurs, les produits de fonctionnement ont été abondés à hauteur de 38 K€ par les contributions volontaires, issues de la politique de levée de fonds initiée en 2021 auprès de nouveaux mécènes souhaitant soutenir l'action générale de la Fondation. Enfin, en dépit d'une situation conjoncturelle toujours dégradée qui a pesé sur les rendements des placements du capital de la Fondation, le résultat financier est demeuré très satisfaisant à hauteur de 85 K€.

Ce résultat très encourageant ainsi que des perspectives rassurantes pour les 2 ou 3 prochaines années ne doivent pas nous faire oublier d'investir sur l'avenir. A ce titre, les efforts doivent porter en 2024 sur deux axes principaux. Le premier concerne le développement de nouveaux projets de recherche dont certains sont déjà bien avancés. Le deuxième vise à sécuriser davantage les placements du capital de la Fondation afin de mieux le protéger de façon pérenne des aléas boursiers et des effets d'une situation internationale de plus en plus instable, tout en assurant des rendements et des revenus annuels plus stables.

Avec l'appui de ses partenaires, de plus en plus nombreux, la Fondation Saint-Cyr est d'autant plus fière de poursuivre son action au profit de la recherche intéressant la Défense que l'actualité nous rappelle combien celle-ci doit être l'affaire de tous.

André Autrand
Président de la Fondation Saint-Cyr

¹ Prestations de service tracées, réalisées par le personnel de la Fondation au profit du fonctionnement et de l'administration des chaires et programmes de recherche.

A large, solid red shape that starts as a vertical line on the left, curves upwards and to the right, and then levels off into a horizontal bar at the top right.

Chapitre 1



Les activités de recherche

LA CHAIRE " GRANDS ENJEUX STRATEGIQUES CONTEMPORAINS "

La chaire grands enjeux stratégiques contemporains est le fruit d'un partenariat entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, MBDA, Airbus, le CEA, Thales, Naval Group et la Fondation Saint-Cyr. Elle est dirigée par Louis Gautier.

Les activités de la chaire s'insèrent dans les programmes de formation des étudiants de licence, master et doctorat. Elles s'adressent également aux auditeurs extérieurs.

Cette chaire internationale est consacrée aux grands enjeux stratégiques contemporains relatifs aux notions de puissance, d'équilibre international, de sécurité collective ou de supériorité stratégique et technologique au XXI^e siècle. Dans ce cadre, se tient chaque année, au cours du premier semestre, un cycle d'une douzaine de conférences de haut niveau dispensées par des intervenants français ou étrangers de renom. Ces derniers sont en outre chargés, au terme du cycle d'enseignement, de la direction scientifique et de l'animation d'un colloque international portant sur le thème d'étude de l'année.

Le cycle 2023 avait pour thème : "les conditions de la paix mondiale : défis planétaires et confrontations armées".

- 16 janvier 2023 : leçon inaugurale prononcée par François Hollande, ancien Président de la République.
- 23 janvier 2023 : "Russie – Ukraine : guerre et paix" par Thierry de Montbrial, président de l'institut Français des Relations Internationales (IFRI).
- 30 janvier 2023 : "Une Europe verte, impératif de sécurité" par Nathalie Tocci, directrice de l'Institut des Affaires Internationales.
- 06 février 2023 : "La contestation par les puissances révisionnistes du système international fondé en 1945" par Alain Frachon, Editorialiste au Monde et spécialiste des relations internationales.
- 13 février 2023 : "Pour un apprentissage de la Sécurité globale" par Bertrand Badie, Professeur émérite des Universités, Sciences Po Paris.
- 20 février 2023 : "La paix par la dissuasion" par Bruno Tertrais, Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS).
- 27 février 2023 : "La paix n'a qu'un passé, la guerre n'a pas d'avenir" par Louis Gautier, professeur associé en Science politique et directeur de la Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 06 mars 2023 : "L'éclatement du monde – la guerre russe et le défi à l'ordre international" par Thomas Diez, Professeur de sciences politiques et de relations internationales à l'université de Tubingen.

- 13 mars 2023 : "Le multilatéralisme et la paix" par Jean-Maurice Ripert, Ambassadeur de France.
- 20 mars 2023 : "Les nouvelles conditions de la paix et les défis de sécurité nationale" par Stéphane Bouillon, Secrétaire Général de la Défense et de la Sécurité Nationale.
- 03 avril 2023 : "Le déclin de la guerre est-il illusoire, tout en étant l'avenir de l'ordre mondial libéral" par Azar Gat, Professeur en sciences politiques et relations internationales à l'Université de Tel Aviv.

Le rayonnement numérique de la Chaire continue de progresser tant par la croissance du nombre d'abonnés sur les différentes plateformes que par l'élargissement de la visibilité des contenus. Pour la première fois, les 10 000 abonnés et le million de vues des contenus présents sur les différentes plateformes ont été dépassés.

Le bilan 2023 s'achève donc positivement avec un rayonnement numérique qui a doublé à nouveau cette année et continue de s'internationaliser.

En parallèle, deux séminaires sur la loi de programmation militaire ont été organisés les 1^{er} mars et 31 mai. Destinés aux experts et aux décideurs (think-tanks, journalistes, industriels, politiques et militaires) et organisés sous les règles de confidentialité dites de « Chatham House », ces deux séminaires ont connu un grand succès.



LA CHAIRE "SOLDAT AUGMENTÉ DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE DE BATAILLE"

La chaire "soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille", inaugurée le 23 mai 2017, a pour ambition de développer la recherche dans le domaine des conditions d'évolution du fantassin dans son environnement, en associant les compétences des mondes civil et militaire. Elle est le fruit d'un partenariat entre Safran, la Fondation Saint-Cyr et l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

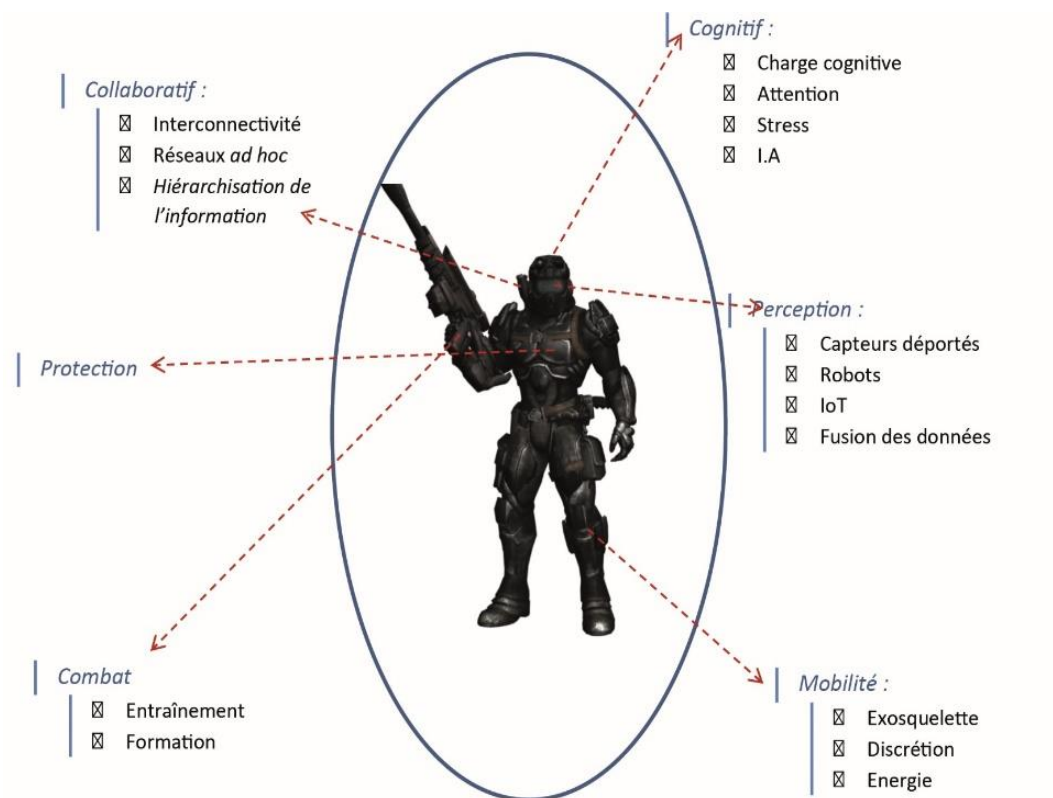
Ses objectifs

- Mettre en place un programme de recherche de haut niveau.
- Mettre en place une action de formation de doctorants.
- Contribuer au débat public par la publication dans des revues académiques et l'organisation de manifestations scientifiques.

Activités

Le cycle des activités est défini annuellement par le comité d'orientation et prend les formes suivantes :

- Évaluation, en amont, de la faisabilité de certains développements ou l'apport de nouvelles technologies par la réalisation de thèses ;
- Publications dans des revues spécialisées ;
- Publications d'ouvrages et de documents de référence.



Poursuite des activités de la chaire

Avec 4 thèses soutenues entre 2017 et 2022, la qualité des travaux menés dans le cadre de la chaire a été soulignée par le directeur de l'innovation de Safran Electronics & Defense qui a ainsi souhaité poursuivre le fructueux partenariat initié 5 ans plus tôt.

Dans ce cadre, un avenant a été signé pour proroger l'activité de la chaire sur 5 années supplémentaires (2023-2027). À la suite du départ en retraite de M. Yvon Ehrel, M. Laurent Mahéo a été désigné titulaire de la chaire. Le programme scientifique proposé prévoit la réalisation de 3 nouvelles thèses ainsi que des conduites de projets impliquant des élèves-officiers, illustrant le lien essentiel entre la recherche et l'enseignement.

2 doctorants ont été recrutés en 2023 :

- Mme Marie Robin a débuté un contrat doctoral de droit privé le 17 avril 2023 pour la durée de sa thèse qui aura pour thème : « protection aux impacts balistiques : étude des effets arrière ». La doctorante est inscrite à l'Université de Bretagne Sud (laboratoire IRDL). Elle est encadrée par M. Laurent Mahéo, M. Bertrand Galpin et M. Vincent Grolleau.
- M. Aurélien Schuster a débuté un contrat doctoral de droit privé le 1^{er} octobre 2023 pour la durée de sa thèse qui aura pour thème : « modèle musculo squelettique du fantassin : vers une analyse énergétique de l'activité physique en mission pour l'optimisation des équipements et du chargement ». Le doctorant est inscrit à l'Ecole Normale Supérieure de Rennes (école doctorale) et encadré par M. Charles Pontonnier et M. Georges Dumont.





LA CHAIRE CYBERDEFENSE ET CYBERSECURITE

La Chaire Cyberdéfense et Cybersécurité inaugurée en 2012, renouvelée en 2015 pour une période de 3 ans, puis à nouveau renouvelée en 2018 pour 2 ans, a pour ambition de mieux anticiper les futures cyber menaces en associant les compétences militaires et civiles. Cette chaire est le fruit d'un partenariat entre Thales, Sogeti, la Fondation Saint-Cyr et l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

La dernière convention était arrivée à son terme en 2020 et Sogeti a décidé de se retirer du partenariat.

Thales ayant réaffirmé son souhait de pérenniser ce partenariat fructueux, il a été décidé de réorienter les activités de recherche vers les sciences de l'ingénieur, en particulier dans le domaine du combat collaboratif, au travers d'un certain nombre de sujets de thèses.

Une nouvelle convention avec Thales a ainsi été signée lors de la « European Cyber Week » à Rennes le 16 novembre 2022. Celle-ci engage les partenaires pour une durée de 4 années (2023 à 2027). M. Nicolas Belloir, enseignant-chercheur au CReC Saint-Cyr a été nommé titulaire de la chaire.

M. Etienne Lemonnier a été recruté et a débuté un contrat doctoral de droit privé le 9 octobre 2023 pour la durée de sa thèse qui aura pour thème : « Langage et infrastructure d'architecture dynamique orientée données ». Le doctorant est inscrit à l'Université de Bretagne Sud (école doctorale) et aura accès aux installations de l'IRISA. Il est encadré par M. Nicolas Belloir et par M. Jérémy Buisson.

D'un commun accord avec Pierre Jeanne, vice-président Cybersécurité Technologies et Solutions chez Thales, une étude est en cours pour débiter une deuxième thèse en 2024 sur la cryptographie.



Recrutement d'un doctorant, signature du contrat de travail à l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC) ; M. Marc Pennamen, Responsable développement des offres et projets cybersécurité chez Thales ; M. Pierre Jeanne, Vice-président solutions et technologies de cyber sécurité chez Thales ; M. Etienne Lemonnier, doctorant ; GDI (2S) Jean-François Lafont Rapnouil, Directeur Général de la Fondation Saint-Cyr ; M. Nicolas Belloir, enseignant-chercheur au CReC Saint-Cyr et titulaire de la chaire.

CHAIRE « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INGENIERIE COMPORTEMENTALE »

Faisant suite à la signature d'une lettre d'intention le 24 novembre 2021 pour la création d'une chaire de recherche scientifique intitulée "Intelligence artificielle et ingénierie comportementale", une convention de mécénat a été signée le 23 novembre 2022, posant les fondations de cette chaire. Les parties signataires sont l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, la Fondation Saint-Cyr et les sociétés Nexter et Naval Group.

Les trois axes majeurs de recherche de la chaire se déclinent autour de trois défis à relever pour faciliter l'introduction et l'usage d'équipiers numériques et robotiques dans nos forces.

- L'interaction avec ces nouveaux équipiers doit savoir s'accorder aux modalités actuelles entre combattants : le comportement d'un équipier numérique ou robotique doit être aussi simple et efficace qu'un acte réflexe.
- L'autonomie d'un équipier doit pouvoir se mettre en œuvre sur la durée de la mission qu'il doit remplir et le facteur énergétique ne doit pas limiter les volumes de services numériques à assurer pendant la mission : un changement significatif de conception des algorithmes, bien plus rapides pour le temps qui leur est imparti, et des composants, bien plus sobres, est nécessaire.
- La fin de la mission est l'occasion de la mise en forme narrative des comportements successifs de l'équipier au cours de la mission : cette analyse doit s'accorder aux modalités actuelles du retour d'expérience.

L'ingénierie ainsi recherchée vise à dimensionner des comportements adaptés pour les équipiers numériques et robotiques pour relever ces trois défis de la simplicité de l'interaction, de la rusticité des services numériques, et du retour d'expérience.

M. Stéphane Cardon, enseignant chercheur au CReC Saint-Cyr, a été nommé titulaire de la chaire.

Les difficultés à recruter (doctorant et post doctorant) ont engendré des retards dans le déroulement du programme scientifique. Différentes réunions organisées entre les partenaires ont toutefois permis de réorienter les actions de la chaire et de relancer l'activité en fin d'année par le recrutement d'un post doctorant. M. Maxime Baczyk a ainsi intégré les équipes de la chaire en qualité de post-doctorant le 04 décembre 2023 pour une durée d'un an.



Recrutement d'un post-doctorant (signature du contrat de travail), de gauche à droite : Mme Aline Hufschmitt, enseignante-chercheuse au CReC Saint-Cyr ; M. Jean-Michel Tran, directeur technique intelligence artificielle chez Naval Group ; Stéphane Cardon, titulaire de la chaire ; Maxime Baczyk, post doctorant ; Eric Lunven, directeur des partenariats de recherche chez Naval Group ; Bruno Ricaud, expert intelligence artificielle et systèmes automatisés chez Nexter.



Proposition d'un logo pour accompagner la communication de la chaire

PROJET DE RECHERCHE ANR / DRIFT-FH

DIGITALISATION : RISQUES, INCERTITUDES ET FRAGILITES

DES TECHNOLOGIES ASSOCIES AUX FACTEURS HUMAINS

Présentation générale

DRIFT-FH est un projet de recherche remporté en 2021 par la Fondation Saint-Cyr auprès de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), à l'issue d'une procédure concurrentielle particulièrement sélective.

Ce programme de recherche, d'une durée de 4 ans, a débuté le 1^{er} janvier 2022. Le coût global est de 2,2 M€, dont un tiers financé par l'ANR.

Le coordinateur du projet est le général de division (2S) Jean-François Lafont Rapnouil, directeur général de la Fondation Saint-Cyr. La directrice scientifique, à l'initiative de ce projet, est Mme Ingrid Dumont, chercheur associé au centre de recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Autour de cette équipe, un consortium pluridisciplinaire a été constitué.

- Défense :
 - o la Fondation Saint-Cyr ;
 - o le Centre de Recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (CReC) ;
 - o l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA).
- Université d'Aix-Marseille :
 - o le centre PSYCLE (Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion).
- Université Technologique de Compiègne :
 - o le laboratoire COSTECH (Connaissance Organisation et Systèmes Technique) ;
 - o le laboratoire HEUDIASYC (Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes).
- Université d'Evry Paris-Saclay :
 - o le laboratoire IBISC (Informatique, Bio-informatique, Systèmes Complexes).

Objectifs et programme scientifique

Aujourd'hui, la sécurité et la sûreté sont essentiellement basées sur des approches "techno-centrées" qui tendent à exclure l'être humain ou à le réduire au rôle de maillon faible du système.

L'objectif du projet DRIFT-FH est d'étudier dans quelle mesure l'intégration des facteurs humains dès le processus de conception des systèmes d'information et tout au long du cycle de vie des données d'une part, et la mise en place de programmes d'éducation et de formation ciblés d'autre part, sont susceptibles de modifier les pratiques des utilisateurs et ainsi d'améliorer la cybersécurité et la sûreté des opérations.

L'étude sera conduite dans les environnements de la Défense et de la Santé, par essence sensibles et complexes.

Pour atteindre cet objectif, deux axes de recherche ont été retenus :

- axe 1 : identifier les vulnérabilités associées aux failles humaines et proposer des recommandations pour les réduire autant que faire se peut ;
- axe 2 : une fois les vulnérabilités identifiées, proposer des solutions pour améliorer les techniques d'apprentissage afin que l'ensemble des acteurs participe activement à la protection des personnes et des organisations.

Les attendus de ce vaste programme de recherche consistent bien à changer de paradigme, en faisant de l'humain le maillon fort de la cyberdéfense et de la cybersécurité, de la conception des systèmes à l'utilisation de ceux-ci. Les solutions dégagées de l'approche comparative conduite au sein des environnements de la Défense et de la Santé pourront *in fine* être transposées et adaptées à d'autres environnements.

En 2023, la Banque Française Mutualiste (BFM) a signé une convention de partenariat avec la Fondation Saint-Cyr afin de soutenir les activités de recherche. Elle s'inscrit notamment dans le cadre du projet DRIFT/FH pour :

- le soutien à l'événementiel (organisation de séminaires, journées d'études, etc.) ;
- le soutien à la diffusion des résultats (publications, etc.) ;
- l'appui à la conception et à la réalisation des maquettes des outils pédagogiques envisagés.



Signature de la convention par la directrice générale adjointe de la BFM, Mme Nathalie Le Gentil et par M. André Autrand, président de la Fondation Saint-Cyr.



AUTRES PROJETS

Observatoire des intérêts stratégiques européens

L'IRIS, Avisa Partners et la Fondation Saint-Cyr, qui représentait la chaire Grands enjeux stratégiques contemporains de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ont présenté une offre commune au profit de l'observatoire des intérêts stratégiques européens.

Ils ont mis en commun leurs capacités complémentaires d'analyse et d'accès aux réseaux français et européens d'un think tank, d'une société d'analyse stratégique et d'une chaire universitaire. Tous trois ont travaillé depuis de nombreuses années sur les sujets qui font l'objet de cet observatoire, étant à plusieurs reprises impliqués dans les travaux en cours de la « boussole stratégique ». L'équipe scientifique s'est appuyée à la fois sur des experts reconnus et chevronnés ayant noué des contacts avec leurs interlocuteurs européens, sur des experts couvrant l'intégralité des sujets à traiter mais aussi sur des doctorants et jeunes chercheurs afin de préparer la relève stratégique de notre pays.

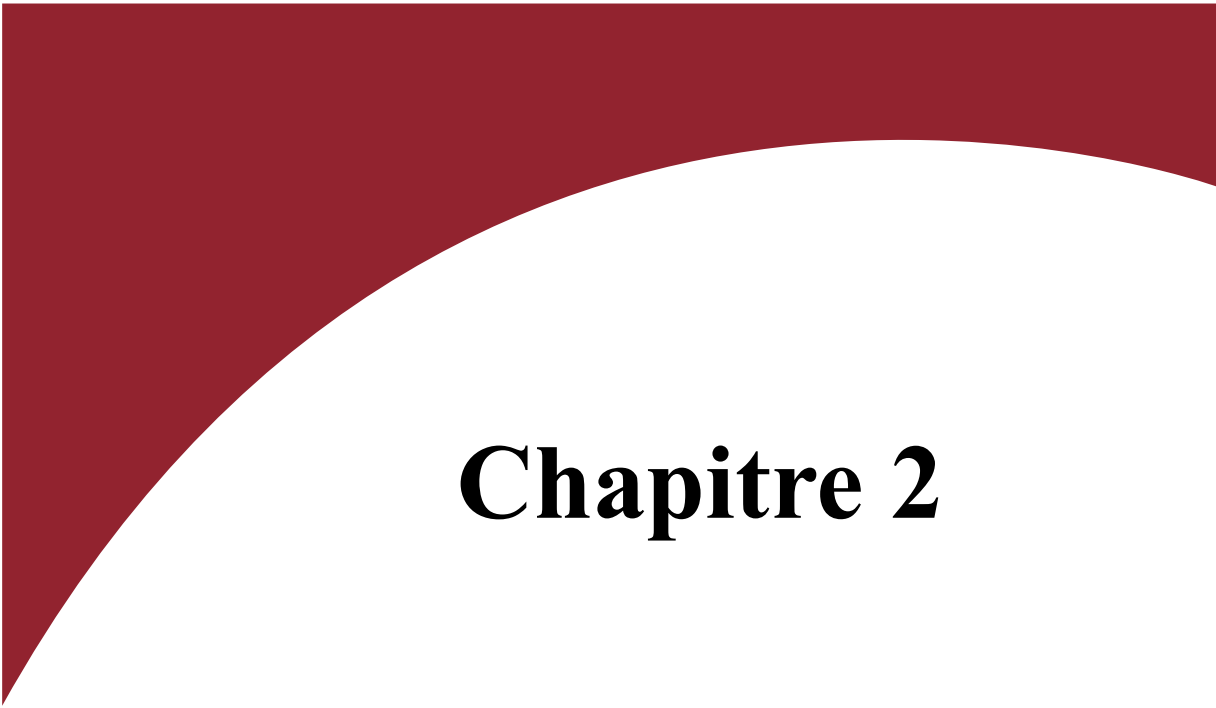
L'étude a consisté en l'organisation d'un séminaire, de 2 tables rondes, à la rédaction de fiches pays et à l'établissement d'un rapport préalablement à la présidence française de l'Union Européenne.

Accompagnement d'une thèse CIFRE

Afin d'accompagner le doctorant Martin Gaudeul dans ses travaux portant sur « une méthode de dimensionnement de matériaux architecturés pour l'absorption de chocs », la Fondation Saint-Cyr a signé une convention avec la société Thales (SIX GTS France SAS) et Nantes Université.

Mme Christelle Combescure, enseignante chercheuse au CReC, co-encadre cette thèse.

Elle disposera pour cela d'une enveloppe de 8 000 € répartis sur 3 ans. Le premier versement est intervenu en 2023.

A large red decorative shape in the top-left corner of the slide, consisting of a rectangle with a curved bottom-right edge.

Chapitre 2



Les activités de rayonnement

INCUBA' TERRE

L'école de guerre Terre s'inscrit dans la continuité historique de l'école supérieure de guerre (ESG), créée en 1876 puis du cours supérieur d'état-major (CSEM). Elle est le creuset essentiel des officiers brevetés de l'armée de Terre, un pôle de référence et d'excellence en matière de formation et de sélection du haut encadrement militaire.

Les études combinent enseignement général et enseignement opérationnel, permettant ainsi une meilleure compréhension des engagements actuels et futurs de l'armée de Terre, sur le territoire national, dans les régions identifiées par la revue stratégique, du niveau commandement de composante au niveau groupement tactique, sous commandement national ou en coalition.

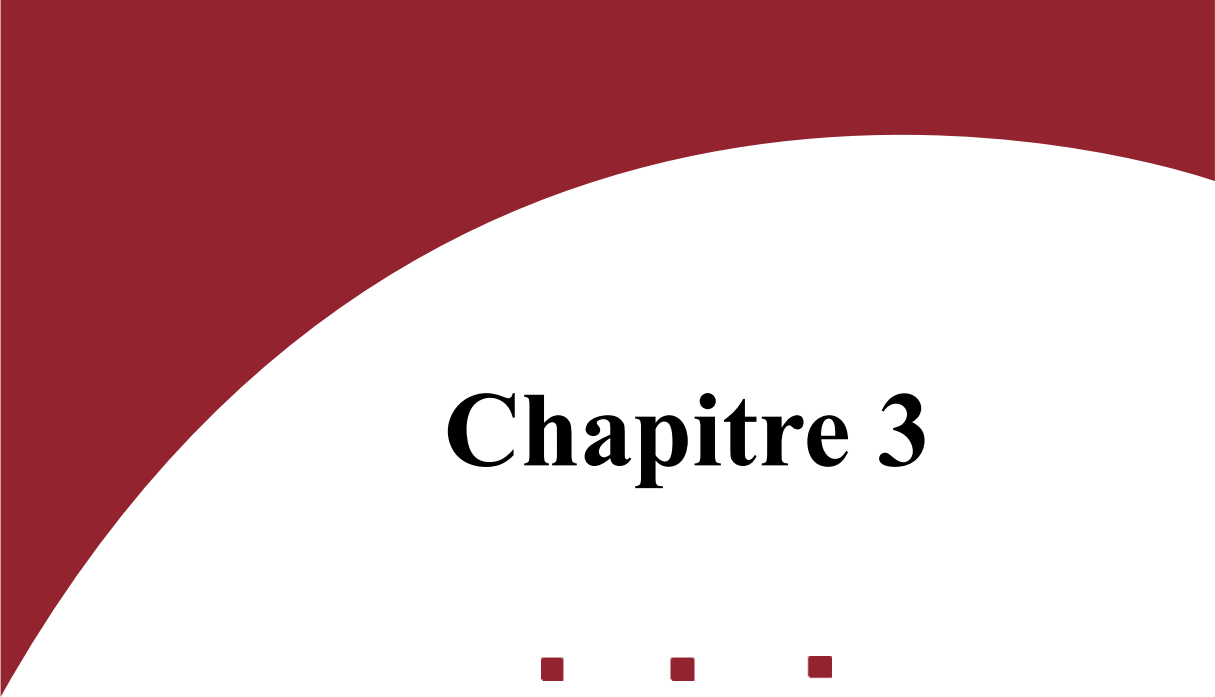
Chaque année l'école de guerre Terre organise des ateliers de réflexion autour de projets de recherche des officiers stagiaires qui présentent un mémoire lors d'une soutenance. La Fondation Saint-Cyr a décidé de soutenir cette activité en distinguant trois officiers stagiaires pour des mémoires dont la qualité contribue à l'innovation, à la réflexion et à la recherche dans un domaine intéressant l'armée de Terre.

Le « Prix de la Fondation Saint-Cyr » récompense le meilleur mémoire de recherche d'un officier stagiaire français, retenu par le grand jury après délibération, dont la qualité contribue à l'innovation, la réflexion et la recherche dans un domaine intéressant l'Armée de terre.

Le directeur général de la Fondation Saint-Cyr a remis les prix aux lauréats le 22 juin 2023.



Remise du prix de la Fondation Saint-Cyr par le Général de division (2S) Jean-François Lafont Rapnouil.

A large red shape in the top-left corner of the slide, consisting of a rectangle with a curved bottom-right corner.

Chapitre 3



La gouvernance et les ressources humaines

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DECEMBRE 2023.

Collège des membres fondateurs

Général d'Armée (2S) Bernard BARRERA (Thales)

Monsieur Stéphane VOLANT (SNCF)

Amiral (2S) Hervé de BONNAVENTURE (MBDA)

Secrétaire

Collège des membres de droit

Madame Dominique DALMAS (ministère de l'intérieur)

Général de division Hervé de COURREGES (ministère des armées)

Vice-président

Monsieur Brice LAMOTTE (ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche)

Collège des personnalités qualifiées

Monsieur André AUTRAND

Président

Monsieur Pierre TAPIE

Monsieur Franck GALLAND

Trésorier

Monsieur Bruno GIORGIANNI

Collège des amis de la Fondation Saint-Cyr

Monsieur Stève GENTILI

Président d'honneur

Monsieur François ROUSSEL

EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, la Fondation Saint-Cyr emploie 7 salariés.

Permanents

- Monsieur le général de division (2S) Jean-François Lafont Rapnouil, en qualité de directeur général.
- Monsieur Thierry Renoux en qualité de secrétaire général (à temps partiel).

Chargée de recherche

- Madame Ingrid Dumont a été recrutée le 03 janvier 2022 dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée de projet pour animer le projet DRIFT-FH.

Doctorants

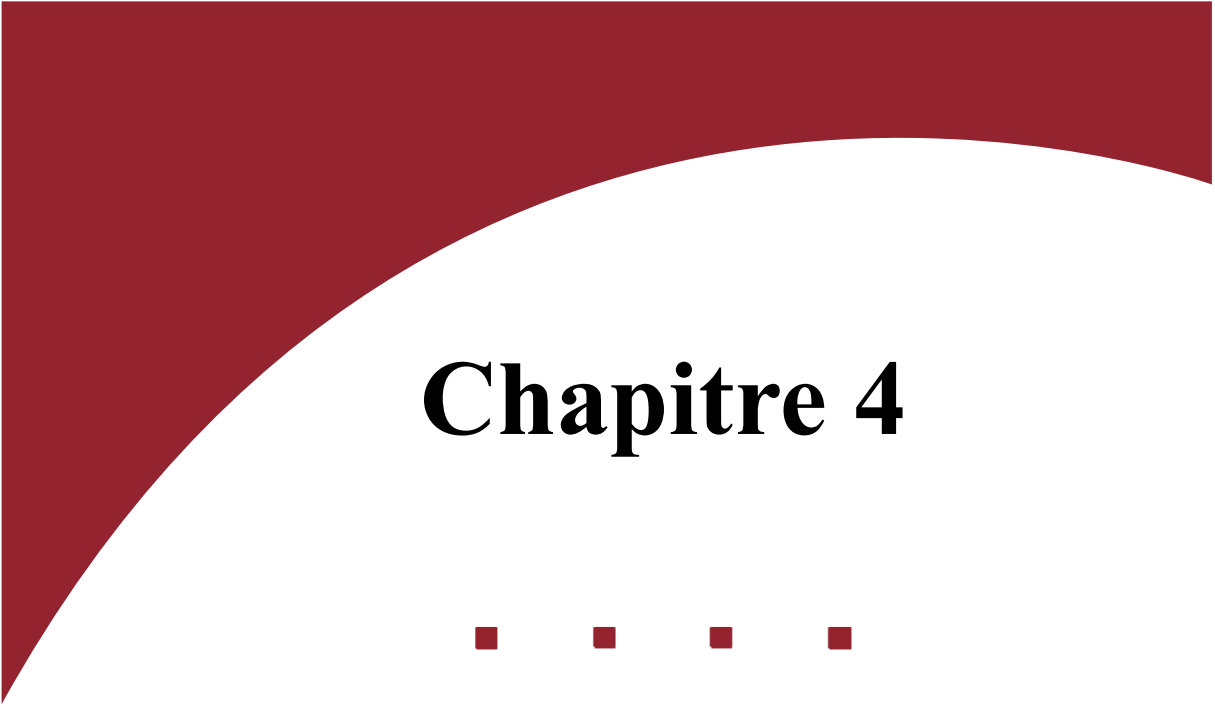
- Mme Marie Robin a été recrutée le 17 avril 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire « le soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille ».
- M. Aurélien Schuster a été recruté le 01^{er} octobre 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire « le soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille ».
- M. Etienne Lemonnier a été recruté le 09 octobre 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire de cyber défense cyber sécurité.

Post doctorant

- M. Maxime Baczyk a été recruté le 04 décembre 2023 pour réaliser des travaux dans le cadre de la chaire « Intelligence artificielle et ingénierie comportementale »

Stagiaires

- M. Antonin Konieczka et Victorien Magnan Brousse ont été recrutés en tant que stagiaires du 1^{er} janvier au 30 avril 2023 dans le cadre de la chaire GESC.



Chapitre 4



La situation financière

Fonctionnement

Les produits de fonctionnement

En 2023, les produits de fonctionnement s'élèvent à **168 417 €**. Leur évolution à la hausse s'explique par l'accroissement des frais de gestion issus des fonds dédiés et par la forte augmentation des dons d'entreprise.

2022	2023	Evolution
149 229 €	168 417 €	+ 13 %

1/ Production vendue de services : 7 224 €

Il s'agit des loyers versés par les locataires des deux maisons situées à Cast, dans le Finistère, dont l'usufruit temporaire a été légué par le médecin-général Triquet à la Fondation Saint-Cyr en juillet 2017. Une parcelle de jardin non attenante aux maisons a été vendue en 2023 pour la somme de 1 417,5 €.

2022	2023	Evolution
5 135 €	7 224 €	+ 41 %

2/ Dons entreprises et particuliers : 38 350 €

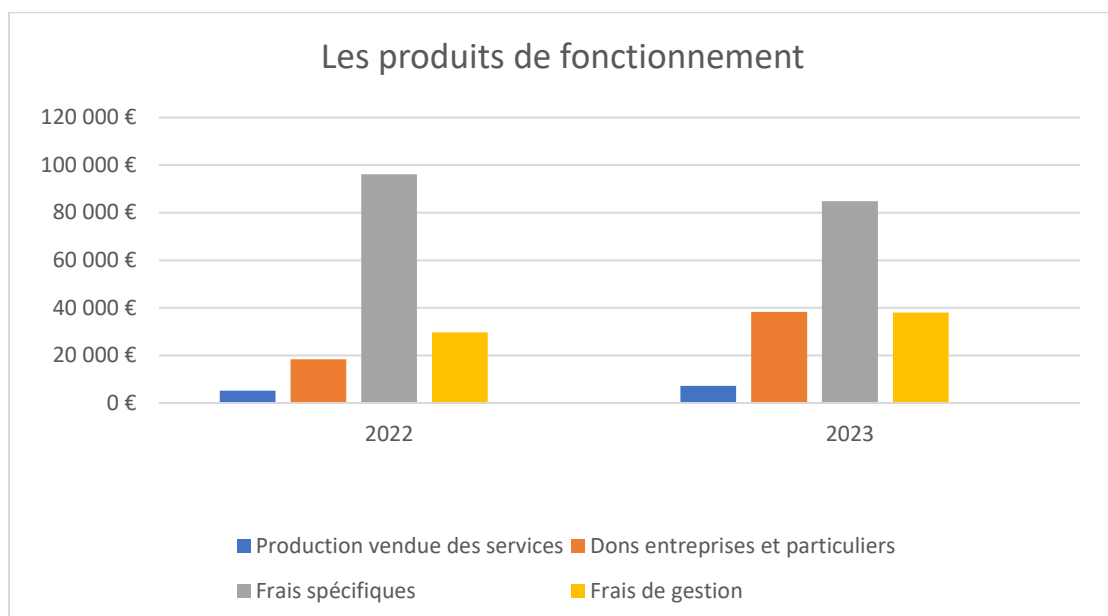
Il s'agit des dons reçus au titre du soutien à la Fondation pour son activité par des entreprises ou des particuliers (TOTAL ENERGIES, DCI, ARQUUS et AIRBUS).

	2022	2023	Evolution
Entreprises	18 000 €	38 000 €	+ 211 %
Particuliers	350 €	350 €	=
Total	18 350 €	38 350 €	+ 209 %

3/ Apports fonds dédiés : 122 843 €

Les frais de gestion appliqués aux différents projets sont inscrits dans ce compte, ainsi que les frais spécifiques. Ces derniers regroupent l'ensemble des prestations de services tracées, réalisées par le personnel de la Fondation au profit du fonctionnement et de l'administration des chaires et programmes de recherche.

	2022	2023	Evolution
Frais de gestion	29 628 €	38 037 €	+ 28 %
Frais spécifiques	96 116 €	84 806 €	-12 %



Les charges de fonctionnement

En 2023, les charges de fonctionnement s'élèvent à **196 214 €**. Elles se décomposent de la façon suivante.

1/ Autres achats et charges externes : 48 858 €

Ce compte détaille la majorité des charges supportées pour réaliser les activités et contribuer au fonctionnement de la Fondation Saint-Cyr.

	2022	2023	Evolution
Déplacements	5 723 €	6 364 €	+ 11 %
Fournitures	271 €	58 €	-79 %
Frais postaux	109 €	70 €	-36 %
Location véhicule	5 148 €	5 148 €	=
Location immobilière (AOT)		1 229 €	
Site internet	780 €	852 €	+ 9 %
Assurances	2 545 €	2 061 €	-19 %
Charges diverses de gestion	578 €	505 €	-13 %
Prestation Paies	1 716 €	1 476 €	-14 %
Honoraires expert-comptable	12 888 €	11 664 €	-9 %
Honoraires CAC	6 480 €	6 720 €	+ 4 %
Informatique	655 €	612 €	-7 %
Frais bancaires	9 597 €	8 798 €	-8 %
Divers		3 301 €	
Total	46 491 €	48 858 €	+ 5 %

2/ Impôts, taxes et versements assimilés : 1 593 €

Ce compte rassemble la taxe foncière du Leg Triquet et le coût de la formation professionnelle.

	2022	2023	Evolution
Formation professionnelle continue	774 €	492 €	-36 %
Taxes foncières	1011 €	1 101 €	+ 9 %
Total	1 785 €	1 593 €	-11 %

3/ Salaires, traitements et charges sociales : 143 564 €

Sont pris en compte dans ce tableau les salaires et charges du personnel permanent de la Fondation, les autres salariés relevant des programmes de recherches apparaissant dans la partie fonds dédiés.

	2023
Salaires	100 045 €
Charges sociales	43 519 €
Total	143 564 €

4/ Dotations aux amortissements et provisions : 2 067 €

	2022	2023	Evolution
Dotation aux amortissements	330 €	2 067 €	+ 626 %

5/ Autres charges 132 €

Ce poste présente les abonnements aux licences informatiques.

	2022	2023	Evolution
Licences informatiques	119 €	132 €	+ 11 %

Résultat financier

Les produits financiers

Au 31 décembre 2023, la Fondation dispose des placements suivants :

- Assurance vie souscrite auprès du crédit agricole pour 1 000 000 € et valorisée à hauteur de 1 144 984 € (+ 1,5 %).
- Titres détenus pour 1 565 544 € et valorisés à 1 622 047 € au global.

Au 31 décembre 2023, le montant des produits financiers s'élève à **89 752 €**.

- La vente des valeurs mobilières de placement a permis d'enregistrer une plus-value s'élevant à 64 459 €.
- Les intérêts du contrat de capitalisation s'élèvent à 16 921 €.
- Les autres intérêts et produits assimilés sont de 8 372 €

2022	2023	Evolution
50 128 €	89 752 €	+ 79 %

De façon comptable, les reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges doivent être ajoutés à ces revenus financiers. Ils s'élèvent en 2023 à 68 311 €.

Au compte de résultat, les produits financiers sont ainsi arrêtés à la somme de **158 063 €**

Les charges financières

En 2023, les charges financières s'élèvent à **41 572 €** qui correspondent aux charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement. Ces charges nettes résultent des pertes nettes réalisées lors de la vente, du rachat ou de toute autre forme de cession de valeurs mobilières de placement.

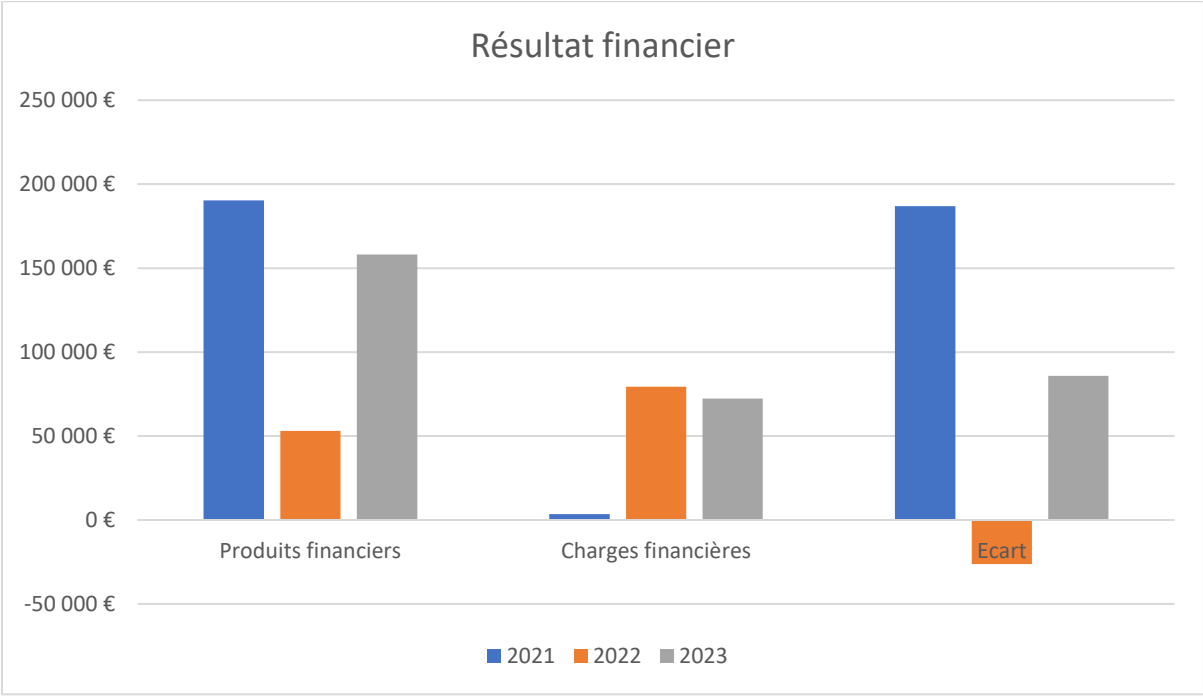
2022	2023	Evolution
10 995€	41 572 €	+ 278 %

Par ailleurs, la dotation aux provisions est une écriture comptable qui intervient lors de la clôture d'un exercice. Elle permet d'enregistrer les charges relatives à un exercice même si la charge n'est pas encore certaine ou que son montant n'est pas encore connu.

A ce titre, en 2023, les dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions s'élèvent à 30 676 €. Cette dotation correspond à la provision comptable des moins-values latentes enregistrées en fin d'année sur les deux comptes titres détenus par de la Fondation. Pour mémoire, elle s'élevait à 68 000 € en 2022.

Au compte de résultat, les charges financières s'élèvent ainsi à **72 248 €**

Résultat financier : + 85 816 €



LES FONDS DEDIES

Les produits

La hausse enregistrée sur les fonds dédiés, en stock et en flux, s'explique par une nette reprise de l'activité de recherche, par la prorogation de deux chaires existantes et par la création d'une nouvelle chaire fin 2022, toutes trois actives en 2023.

Ouverture de l'exercice	Clôture de l'exercice	Evolution
328 410 €	574 763 €	+ 75 %

Les versements effectués en 2023 se montent à 642 828 €.

2022	2023	Evolution
260 623 €	642 828 €	+ 245 %

1/ Les chaires

	Ouverture exercice	Versements 2023	Clôture exercice
Cyber défense	2 706 €	44 163 €	19 433 €
Soldat augmenté	9 342 €	174 150 €	110 206 €
CELT*	10 612 €	0	7 612 €
GESC**	263 088 €	155 000 €	271 187 €
IA	0	154 923 €	118 092 €

*Centre d'Expertise Lutte contre le terrorisme

** Grands Enjeux Stratégiques Contemporains

2/ Les autres projets de recherche

	Ouverture exercice	Versements 2023	Clôture exercice
Soutien aux activités de recherche du CReC	6 033 €	3 000 €	6 033 €
ANR (DRIFT-FH) *	28 492 €	30 800 €	24 567 €
Drones**	4 078 €	0	0
Colloque NEXTER***	11 382 €	25 000 €	364 €
Logclav****	4 059 €		0
BFM	0	30 000 €	16 427 €
CIFRE THALES	0	2 400 €	841 €
DGRIS/IRIS	0	23 392 €	0

* Agence Nationale de la Recherche : projet sur 4 ans sur la place de l'humain dans la cyber sécurité.

** Projet sur l'armement des drones.

*** Organisation d'un colloque sur l'intelligence artificielle

**** Création d'un logiciel au profit de Naval Group.

Les charges

Les charges sur fonds dédiés s'élèvent à 396 475 €.

2022	2023	Evolution
368 174 €	396 475 €	+ 8 %

1/ Autres achats et charges externes

	2022	2023
Déplacements	26 876 €	42 797 €
Fournitures	18 439 €	18 375 €
Honoraires	19 860 €	18 000 €
Site internet chaire cyber	1 800 €	1 500 €
Locations immobilières	1 380 €	10 700 €
Communication	32 796 €	29 029 €
Publications	3 875 €	6 138 €
Réceptions	14 135 €	20 883 €
Ecole doctorale	472 €	3 000 €
Achat matériels		955 €
Frais postaux		160 €
Amortissements		2 127 €
Traductions		8 323 €
Total	121 838 €	158 987 €

2/ Salaires et traitements

Ce compte regroupe les salaires de la chargée de recherche du projet ANR, des doctorants des chaires soldat augmenté et cyber défense et du post doctorant de la chaire IA. Les stagiaires et étudiants de la chaires GESC sont inclus dans ce chapitre.

	2022	2023	Evolution
Salaires	61 653 €	62 014 €	+ 0,5 %
Indemnités de stage	10 483 €	11 243 €	+ 7 %
Total	72 136 €	73 257 €	+ 1,5 %

3/ Charges sociales

Ce compte regroupe les charges sociales de la chargée de recherche du projet ANR, des doctorants des chaires soldat augmenté et cyber défense et du post doctorant de la chaire IA.

2022	2023	Evolution
17 537 €	22 188 €	+ 26 %

4/ Autres charges

Ce compte regroupe les notes de droits d'auteurs qui indemnisent les conférenciers de la chaire GESC sur la production de leur article publié dans la revue de la Défense Nationale.

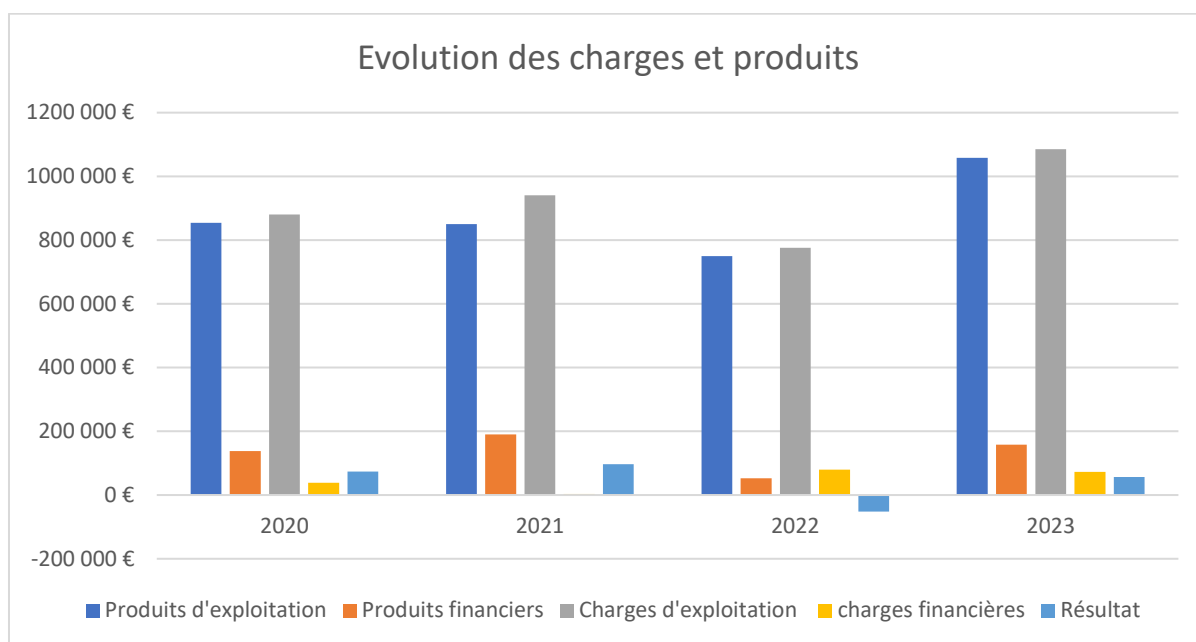
2022	2023	Evolution
29 413 €	19 160 €	-35 %

5/ Frais de gestion et frais spécifiques

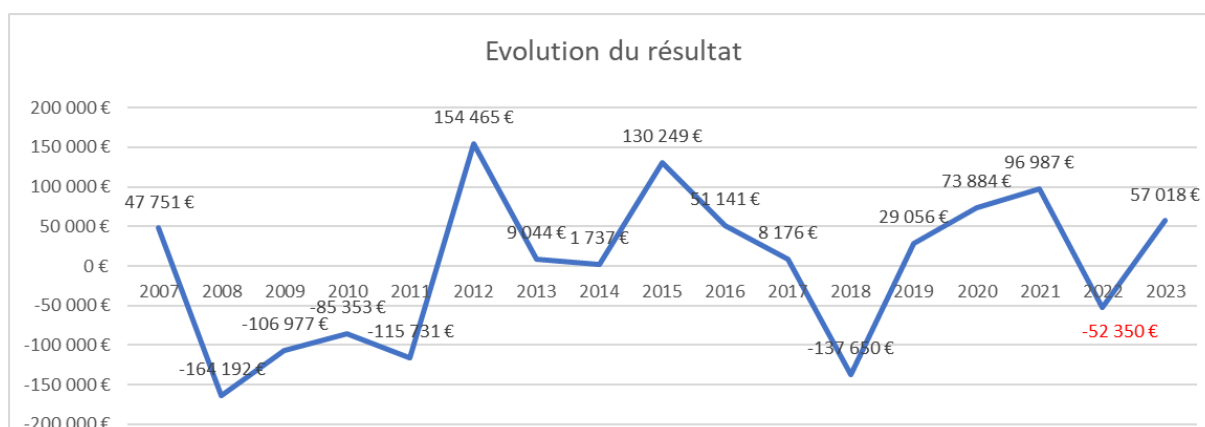
Ce compte regroupe les frais de gestion perçus sur les virements liés aux chaires et projets de recherche suivant les barèmes définis dans le règlement intérieur. Il inclut également les frais spécifiques appliqués en fonction des actes administratifs, financiers, juridiques, effectués au profit de chacun des projets. Ces sommes issues des fonds dédiés viennent incrémenter les produits de fonctionnement de la Fondation.

	2022	2023	Evolution
Frais de gestion	29 628 €	38 037 €	+ 28 %
Frais spécifiques	96 116 €	84 806 €	-12 %
Total	125 744 €	122 843 €	-2,7 %

Résultat de l'exercice



Le résultat de l'exercice s'élève à **57 018 €**.





Fondation Saint-Cyr

1 place Joffre

75 007 Paris

www.f-sc.org

contact@f-sc.org